

Patient bénéficiaire

Vous êtes en situation de précarité, vous avez besoin de soins et vous ne pouvez y accéder en raison de :

- ▶ Absence de couverture sociale
- ▶ Ressources insuffisantes
- ▶ Absence de domicile fixe
- ▶ Isolement social
- ▶ Statut administratif complexe

Missions de la PASS

Après des patients :

- ▶ Evaluer les besoins sanitaires et sociaux
- ▶ Engager les démarches d'accès aux droits sociaux
- ▶ Organiser une prise en charge sanitaire et sociale adaptée et coordonnée
- ▶ Orienter et/ou accompagner dans les démarches de soins au CHPC ou à l'extérieur ainsi que dans les démarches sociales
- ▶ Proposer des consultations médicales ou infirmières

Après des professionnels :

- ▶ Informer, sensibiliser sur les problématiques liées à la précarité
- ▶ Mobiliser le réseau des acteurs sanitaires et sociaux afin de favoriser des prises en charge adaptées, fluides et coordonnées

EN PRATIQUE

**Vous allez être accueilli(e)
par l'assistante sociale
qui peut vous orienter vers**

Un médecin

Une infirmière

Autre personnel médical ou paramédical

Autre structure médico-sociale